Motion de boycott intersyndical

Comité Social d'Administration Local
du 17 janvier 2023

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de ce premier CSAL est symptomatique de la DGFIP actuelle puisqu'il a pour objet les suppressions d'emplois, consacrant ainsi une nouvelle fois la DGFIP, comme contributrice officielle des suppressions d'emplois dans toute la Fonction publique d'État !

L'Intersyndicale rappelle que nous avons connu plus de 30 000 suppressions d'emplois depuis 2008. Avec 850 suppressions d'emplois en 2023, ce sont encore 850 suppressions de trop au vu des difficultés majeures que rencontrent les collègues actuellement aux prises avec des réformes qui déstructurent et désorganisent comme jamais les services et les missions.

Si les ministres, la DG et les directions locales ont beau jeu de vouloir minimiser le nombre des suppressions d'emplois affiché, il n'en demeure pas moins que cette nouvelle coupe franche nationale correspond à l'équivalent des effectifs de la DDFIP du Morbihan. !!

Il convient de rajouter qu'en réalité et compte tenu des transferts et redéploiements, ce sont 1359 emplois qui seront supprimés cette année sur le réseau des DDFIP et DRFIP en 2023, essentiellement dans les catégories les plus basses

Quelle structure privée ou publique supporterait un tel traitement de choc pendant 15 ans ?

Les catégories B et C continuent de supporter la très large majorité des suppressions d'emplois au nom de prétendus gains de productivité, jamais démontrés ! S'ajoute à cela, la poursuite de relocalisation bien éloignées des vertueuses intentions affichées et de l'intérêt des services!

Pour le Finistère, la Direction Générale a décidé de supprimer 17 emplois, soit -9 C, -7 B, +1 A, -2 IDIV CN, -3 IDIV HC, + 2 IP +1 AFIPA. Avec cette nouvelle saignée, c'est un quart des effectifs départementaux du Finistère qui aura été supprimé en 10 ans. !

Dans le même temps et nous n'avons de cesse de vous alerter, exemples à l'appui, les services sont exsangues et les personnels fatigués et dégoûtés par cette politique de réduction et d'affaiblissement du service public.

Le service public ne vaut que par le sort que l'on réserve à ceux qui ont choisi de le servir par leur investissement et leur engagement. Pour les agents de la DGFIP, nous exigeons l'ouverture de véritables négociations devant conduire à des revalorisations indemnitaires et à l'augmentation des volumes de promotion pour tous !

Par le boycott intersyndical de ce CSAL nous marquons le rejet de cette politique de réduction à marche forcée des moyens pour la DGFIP et nous dénonçons le manque de considération qu'elle traduit à l'égard des agents.

L'intersyndical FO-Solidaires-CGT exigent l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de toutes les restructurations, nous exigeons le maintien de toutes les missions de la DGFIP.

Par ailleurs, la Première Ministre a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. Cette contre-réforme injuste et inutile va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses.!

L'ensemble des organisations syndicales appellent l'ensemble des salariés du privé comme du public à se mobiliser et à s'inscrire massivement dans la première journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles le 19 janvier 2023, pour obtenir le RETRAIT du projet gouvernemental consistant à reporter l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans et à augmenter la durée de cotisation.